

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, si les prémisses de la question étaient fondées, je suppose que la façon de faire une telle enquête serait de référer la chose au Conseil des juges, lequel a autorité pour juger de la conduite des juges. J'ai dit «si les prémisses sont fondées», mais le fait même que ces prémisses apparaissent dans une question posée ici à la Chambre semble donner une partie de la réponse à la question du chef progressiste conservateur à propos de l'existence de rumeurs.

LA POSSIBILITÉ DE FAIRE ENQUÊTE SUR LES ALLÉGATIONS
DU JUGE MACKAY

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le premier ministre pourrait-il dire si, selon sa propre opinion personnelle, il semblerait y avoir matière à enquête sur les allégations du juge Mackay?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, comme je voulais l'indiquer, la réponse à cette question ne peut pas être donnée par le gouvernement. S'il y a allégation de conduite incorrecte ou illégale d'un juge, ce n'est pas au gouvernement de faire enquête dans cette matière, mais plutôt au Conseil de la magistrature, et d'abord au juge en chef de la cour en cause. La seule façon appropriée pour nous de répondre à cette question serait d'intenter ici des procédures d'*impeachment*, c'est-à-dire de mise en accusation d'un juge à la barre de la Chambre, et le gouvernement n'a pas l'intention de procéder de cette manière.

* * *

● (1430)

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DE «TIMMY-1976» À LA TRIBUNE

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant de poursuivre la période des questions, je ne doute pas que les députés voudront se joindre à moi pour accueillir un visiteur très important dont je tiens à signaler la présence dans nos tribunes, en l'occurrence un Canadien qui n'en est pas moins un important visiteur à la Chambre des communes. Il s'agit de Kevin Collins, d'Orillia, que l'on ne connaît probablement pas sous ce nom, mais qui est le «Timmy» de la campagne des timbres de Pâques 1976.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA TENUE DE L'ENTRETIEN DE M. DRURY AVEC M. OUELLET
AU SUJET DE LA DÉMARCHE AUPRÈS D'UN MAGISTRAT—LA
MISE AU COURANT DU PREMIER MINISTRE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Lorsqu'il a refusé d'accepter la démission du ministre des Travaux publics, le premier ministre a dit qu'il était convaincu de ses bonnes intentions. Je suppose qu'avant d'en arriver à cette conclusion, le premier ministre a exa-

[M. Allard.]

miné en détail les intentions du ministre et notamment le but de sa conversation avec l'ex-ministre de la Consommation et des Corporations. Avant d'annoncer la décision qu'il avait prise à propos du ministre des Travaux publics, c'est-à-dire vendredi dernier, le premier ministre n'a-t-il pas interrogé de près les deux ministres à propos de cette conversation et, dans l'affirmative, pourrait-il dire quelles étaient au juste les intentions de l'ex-ministre de la Consommation et des Corporations?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, je me suis assuré à ce sujet. Le juge Hugessen, il convient de le dire, a déclaré au juge en chef qu'il était persuadé que le ministre était intervenu dans un but louable et honorable. C'est pourquoi j'ai jugé bon d'accepter les intentions du ministre à la suite de mes propres recherches et de la déclaration du juge en chef adjoint lui-même.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, nous avons entendu le ministre des Travaux publics affirmer, à plusieurs reprises, qu'il acceptait l'entière responsabilité. C'est évidemment là une pétition de principe parce que nous ne savons pas qui a été avisé de communiquer avec le juge, pour commencer. Le premier ministre a indiqué qu'il s'était entretenu avec ses deux ministres. Pourrait-il dire à la Chambre maintenant s'il a conclu que c'est le ministre des Travaux publics qui a eu l'idée de communiquer avec le juge ou si c'est une initiative commune, où le ministre des Travaux publics devait suivre la recommandation de communiquer avec le juge?

M. Trudeau: Voilà, monsieur l'Orateur, la seule chose que je puisse ajouter, si ce n'est de renvoyer le député au compte rendu, c'est qu'un ministre a avoué avoir fait une proposition à l'autre. Ce dernier a affirmé qu'il avait pris la responsabilité de téléphoner au juge—de son propre gré. Je ne sais pas ce que le député voudrait que je dise de plus, sauf peut-être que je ne crois pas que le ministre des Travaux publics aurait fait, sur l'ordre d'aucun ministre, surtout d'un nouveau ministre, quelque chose qu'il ne considérerait pas comme convenable à ce moment-là.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je suppose que c'était une initiative commune du ministre des Travaux publics et de l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations pour laquelle le premier devait communiquer avec le juge.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député peut appeler cela une initiative commune s'il le désire.

* * *

[Français]

LES PÊCHERIES

L'INTERVENTION PRÉSUMÉE DANS LA CHASSE AU PHOQUE
DANS L'ATLANTIQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État (Pêcheries), mais en son absence, je la poserai à l'honorable ministre de l'Environnement et ministre des Pêcheries ou à son secrétaire parlementaire.